

## Aux candidats aux élections municipales

Dijon le, 5 Mars 2020

Madame, Monsieur,

Les associations qui assurent depuis plusieurs années en Côte d'Or une présence, une écoute et la défense des personnes étrangères ainsi que la quarantaine d'associations et syndicats soutenant leur action s'adressent à vous.

A quelques semaines des élections municipales, nous souhaitons vous interpeller en tant que candidats sur les propositions que vous souhaitez mettre en place durant la prochaine mandature sans méconnaître ce qui est déjà fait dans certaines communes.

En effet c'est à l'échelle locale que se vivent les conséquences directes des politiques migratoires nationales ou régionales sur la vie des personnes migrantes. Les villes et les communes ont donc un rôle à jouer pour agir face à la violation des droits des personnes avec des compétences sectorielles qui peuvent être mobilisées pour un accueil digne des personnes migrantes (notamment sur la santé et la sécurité, le logement, l'aide et l'accompagnement médico-social, l'éducation ou encore la culture).

Déjà, elles sont nombreuses les autorités locales qui s'engagent dans des politiques locales qui favorisent l'accueil et l'intégration et réussissent à initier des politiques locales volontaristes en faveur d'un accueil des personnes migrantes.

**C'est pourquoi nous souhaitons connaître votre point de vue quant à quelques propositions concernant les personnes étrangères présentes sur votre territoire :**

- Prendre position vis à vis des services de l'État pour que soient mis en œuvre tous les moyens permettant de régulariser les personnes et particulièrement les familles vivant dans nos communes, les jeunes qui se forment ou accèdent à un emploi. Exiger que soit instauré un dialogue, rompu dans notre département, entre préfecture et associations défendant les droits humains, dans l'objectif de recherche de solutions respectueuses des personnes
- Mettre en place un point d'accueil et un livret d'accueil permettant de mettre en lien les acteurs de l'accueil sur le territoire. De manière générale, assurer l'accès aux droits et aux dispositifs d'accueil et d'accompagnement de la commune à toutes les personnes migrantes de façon inconditionnelle c'est-à-dire quelle que soit leur situation administrative.
- Assurer un service de domiciliation efficace (CCAS, SPADA, ou autres) afin de permettre aux personnes migrantes d'avoir accès à leur droit et notamment à l'AME.
- Soutenir le développement de l'accueil de jour pour orienter et accompagner les personnes en errance, utiliser au mieux les locaux vacants pour compléter les dispositifs d'hébergement existants.
- Soutenir les associations accompagnant les démarches de demande d'asile ou autres (titre de séjour, accès aux droits...).
- Encourager les citoyens de la commune à être solidaires envers les personnes migrantes en organisant des rencontres entre les habitants, habitantes, et les nouveaux et nouvelles exilées arrivant sur votre territoire. Ne pas criminaliser ou empêcher les citoyens de venir en aide aux personnes migrantes.
- Adhérer à l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA).

Restant à votre disposition et dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer nos salutations.

Les Associations signataires



Associations du Collectif Migrants

Madame, Monsieur,

Les candidats de la liste « Réinventons Quetigny » et moi-même avons pris connaissance du courrier adressé ce 5 mars par l'ensemble de vos associations à notre liste de candidats aux élections municipales de dimanche prochain.

Nous sommes en parfait accord avec l'idée que c'est au niveau local que se vivent les conséquences des politiques migratoires nationales ou régionales sur la vie des personnes migrantes. Et que des réponses doivent être trouvées à cet échelon.

Nous n'avons pas encore été en responsabilité, mais nous avons réfléchi sur ces questions :

- notre programme prévoit « d'accueillir de façon digne les migrants qui ont quitté leur pays pour fuir la guerre, la violence, la misère. » C'est pourquoi il nous paraît logique de répondre positivement à vos propositions.
- nous prévoyons également de soutenir les démarches des personnes qui ne parviennent pas à faire valoir leurs droits, notamment en renforçant le rôle du CCAS de notre commune. Cette mesure s'adresse à tous, quelle que soit l'origine des personnes.
- dans notre volet éducation, nous affirmons que « nous porterons les valeurs de l'égalité, de la mixité, et du respect des origines de chaque enfant ».

Nous savons déjà que notre commune héberge un centre d'accueil de la Croix Rouge, les enfants fréquentent l'école du quartier, les adultes travaillent dans un jardin maraîcher. Chaque semaine, des personnes bénévoles préparent et servent un repas aux migrants.

Nous avons aussi été sensibilisés dans notre commune par la situation de mères de famille ayant reçu des OQTF et ayant perdu tous leurs droits. Nous avons pu constater très concrètement qu'à notre échelon local, il manquait de lieu d'accueil temporaire, et nous avons ce problème en tête. Il nous paraît effectivement nécessaire de mobiliser les habitants pour être solidaires des migrants.

Nous savons tout le travail qu'accomplissent vos associations pour venir en aide et donner des droits à ceux qui n'en ont pas, et seront heureux de travailler avec vous, de faire appel à votre bonne connaissance des personnes migrantes et de leurs problèmes.

Avec nos salutations cordiales,